



Brullioles

Comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 20 mars et du 10 avril 2015

Station d'épuration

Le contrat d'affermage conclu en 2006 avec la Lyonnaise des Eaux pour la gestion de l'ancienne station d'épuration a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2015.

Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration et du réseau d'eaux usées, la consultation pour la délégation de service public a été lancée afin de choisir le futur exploitant.

Monsieur le Maire présente la convention SATESE (Service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration) 2015-2016 mise en place par le Conseil Général du Rhône dans le cadre d'un suivi de la station d'épuration. Etant donné que deux bilans 24 h mesurant la qualité de l'eau rejeté dans le Cosne ont été inscrits dans les obligations du futur délégataire, il est décidé de ne pas reconduire la convention SATESE avec le Conseil Général.

La plantation des végétaux est pratiquement terminée. L'enrobé de la voirie se fera courant avril.

INFORMATION POUR LES ABONNES RACCORDES AU RESEAU COLLECTIF D'EAUX USEES

Il faut impérativement ne pas jeter dans les cuvettes de W.C, évier, grilles d'égouts les produits suivants :

- Lingettes de tous types (nettoyage, hygiène) et serviettes jetables, en papier ou textile.
- Protections féminines (tampon + applicateur + emballage, serviettes hygiéniques...), préservatifs, couches pour bébés.
- Graisses et huiles domestiques ou professionnelles (bac à graisse des restaurateurs)
- Huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques.
- Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants.

Bâtiment « mairie-bibliothèque »

La Rue du Souvenir sera interdite à la circulation et totalement condamnée pendant toute la durée du chantier. L'accès à la Place de l'Eglise se fait donc par la Rue du Chef de Gare ou par la Rue du Petit Bois. Il est souhaitable que les riverains de la Rue du Petit Bois évitent au maximum de stationner sur cette voie.
La Municipalité s'excuse par avance de toutes les perturbations que ce chantier va entraîner durant une année et compte sur le civisme et la compréhension de tous afin que cette construction ne pénalise pas trop les déplacements en centre bourg.

Après de nouvelles négociations, le Conseil Municipal valide le prêt conclu avec le Crédit Agricole Centre Est de 500 000 € avec un taux de 1.47 %, soit une mensualité de 4 482 € sur 10 ans.

Diverses délibérations

- Syder

La contribution de la commune de Brullioles pour 2015 s'élève à la somme de 12 195 €. Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide de ne pas faire supporter cette dépense par les contribuables, mais de budgétiser la totalité du montant sur le budget principal de la commune.

- **Vote des taux d'imposition 2015 des taxes directes locales**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux pratiqués les années précédentes pour les contributions directes locales, malgré la baisse de la principale dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat.

Le produit fiscal pour 2015 s'élève à la somme de 232 439 €, complété par les allocations compensatrices d'un montant de 14 256 €, soit au total 246 695 €.

| Taxe d'habitation | Taxe foncière (bâti) | Taxe foncière (non bâti) |
|---------------------|----------------------|--------------------------|
| 15.88 % | 19.48 % | 45.42 % |
| Produit = 117 893 € | Produit = 92 608 € | Produit = 21 938 € |

- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ensemble des budgets primitifs 2015 (budget principal, budget annexe assainissement et budget annexe auberge).

Questions diverses

- **Ciné Monts du Lyonnais**

Il est rappelé, qu'en 2014, la Commune de Brullioles avait alloué une subvention exceptionnelle de 564 € au Comité de Coordination des Monts du Lyonnais dans le cadre du fonctionnement du cinéma itinérant. Aujourd'hui, le CCML n'existe plus et le ciné itinérant est géré par l'association Ciné Monts du Lyonnais. Le montant sollicité pour 2015 a été revu à la baisse au vu de la bonne fréquentation des séances organisées sur Brullioles, soit un montant de 352 €. Cette subvention est demandée au prorata de la population à toutes les communes accueillant le ciné itinérant dans leur village.

- **Décorations de fin d'année**

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler les décorations lumineuses de fin d'année acquises en 1996.

- **Bâtiment mairie-école**

Il est prévu de rafraîchir le hall d'entrée du bâtiment pendant les vacances d'été. Le coût de ces travaux devrait s'élever à la somme de 7 000 € HT (coût à affiner avec les entreprises suivant les prestations retenues).

- **Groupement des 4 cantons**

Fleurissement 2014

La Commune de Brullioles a obtenu le 1^{er} prix dans le classement du Fleurissement 2014 pour l'ex canton de St Laurent de Chamousset, catégorie « communes moins de 1 000 habitants ».

| Manifestations 2015 organisées par les 4 cantons |
|---|
| Jeudi 14 mai : Grand Prix cycliste à St Galmier |
| Mardi 2 juin : Prix bouliste vétérans à Haute Rivoire |
| Samedi 13 juin : Tournoi de Foot débutant à Chazelles sur Lyon |
| Samedi 27 et dimanche 28 juin : 15 ^{ème} randonnée des fleurs St Galmier |
| Samedi 4 et dimanche 5 juillet : 56 ^{ème} comice St Symphorien sur Coise |
| Samedi 5 septembre : Grand Prix bouliste Chazelles sur Lyon |
| Samedi 26 septembre : Concours de pétanque st Symphorien sur Coise |
| Dimanche 8 novembre : cyclo cross st Galmier |

- **Manifestations sur la commune**

| | |
|-----------------------------------|--|
| Jeudi 30 avril | Cinéma itinérant |
| Dimanche 3 mai | Société de chasse – concours de belote |
| Dimanche 10 mai | Cérémonie du 8 mai 1945 |
| Jeudi 14 mai | Cinéma itinérant |
| Ven 22, sam 23 et dimanche 24 mai | Vogue |
| Jeudi 28 mai | Cinéma itinérant |
| Samedi 30 mai | Soirée cabaret conseil municipal d'enfants |
| Dimanche 31 mai | Fête des Mères – Association des familles |